

BIBLIOTHEQUE CUJAS  
Département des services aux publics  
2, rue Cujas  
75005 PARIS

Tél. : 01 44 07 79 74

Adresse électronique : [alexandra.dang-van-phu@univ-paris1.fr](mailto:alexandra.dang-van-phu@univ-paris1.fr)

Site Web : <http://biu-cujas.univ-paris1.fr/>

## NOTE D'INFORMATION À L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX CONCOURS D'AGRÉGATION

Emprunts à la Bibliothèque Cujas

Leçons en 24 heures

Pour la bonne organisation de l'épreuve, les candidats sont priés de communiquer à la Bibliothèque Cujas, au moins 48 h à l'avance, la liste de leurs équipiers pressentis pour accéder aux magasins (au nombre de quatre maximum). Les candidats doivent désigner un chef d'équipe clairement mentionné sur la liste et indiquer le nom des équipiers qui bénéficieraient déjà d'un accès aux magasins. La liste pourra être transmise par voie postale ou par courrier électronique ([alexandra.dang-van-phu@univ-paris1.fr](mailto:alexandra.dang-van-phu@univ-paris1.fr)). Une carte d'une durée de 24 h sera établie pour chaque équipier, à retirer au bureau du « vestiaire » le jour même.

La bibliothèque assure un contrôle à l'entrée des magasins au bureau du « vestiaire » ouvert de 9 h à 17 h où les cartes doivent être déposées.

Pour obtenir les documents, l'équipe consulte les catalogues informatiques ou manuels de la bibliothèque, remplit un bulletin à deux volets par ouvrage, recherche les livres en magasin, laisse le volet rigide du bulletin à la place exacte du document retiré et insère le volet souple dans le document. L'enregistrement se fait dans le bureau du « vestiaire » à la sortie des magasins.

Les ouvrages empruntés pour 24 h sont enregistrés auprès du bibliothécaire de service au bureau du « vestiaire » jusqu'à 17 h au plus tard. Les ouvrages empruntés devront être rendus le lendemain matin avant midi par au moins un des équipiers. Les restitutions tardives seront immédiatement signalées au président du jury.

La bibliothèque ne réserve aucune salle à la préparation des leçons en 24 heures. Cependant, une table est tenue à la disposition des candidats et de leurs équipes dans la salle de lecture pour l'examen et le tri des ouvrages qu'ils souhaitent emprunter.

L'usage du téléphone portable n'est pas autorisé.

Les candidats qui désireraient se familiariser avec le fonctionnement de la bibliothèque (les catalogues, les services, l'orientation en magasins) sont invités à demander une séance d'initiation limitée aux équipiers sur rendez-vous téléphonique auprès de Madame Dang, adjointe au chef du département des services aux publics, 01 44 07 79 74.

La bibliothèque met à la disposition des candidats ses services habituels :

- dans la salle de lecture, des photocopieurs et des lecteurs-reproducteurs de microfiches, des imprimantes (0,09 Euros la page). Ces appareils fonctionnent avec des cartes qu'il est conseillé d'acheter sur place avant la leçon.
- dans un bureau interne, un fax 01 44 07 80 67. Seule la réception est autorisée. Le document doit mentionner clairement le nom du destinataire et la mention « candidat à l'agrégation » pour une transmission facile.

Le site Web de la bibliothèque peut être intéressant à consulter par les candidats pour des informations complémentaires sur la bibliothèque Cujas.

Le chef du département des services aux publics

Guillaume NIZIERS

NB : Certains documents sont exclus du prêt, notamment :

- les ouvrages en libre-accès dans la salle de lecture
- les usuels
- les périodiques (y compris les volumes reliés)
- les ouvrages antérieurs à 1914
- les ouvrages de la Réserve